

N° 2023-19

SITCOM

Région d'Argentan

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRI ET DE COLLECTE**  
**DES ORDURES MÉNAGÈRES DE LA RÉGION D'ARGENTAN**

Le 28 juin 2023, à dix-huit heures, les délégués des communautés de communes du SITCOM Région d'Argentan se sont réunis en conseil syndical, en la salle de réunion du quai de transfert des déchets, rue de la Saponite à Argentan, sur convocation et sous la Présidence de Monsieur Jacques PRIGENT, Président du SITCOM Région d'Argentan.

Date de convocation :  
13/06/2023

Présents : Catherine APPERT, Michèle BALLON, Thierry CLÉREMBEAUX, Pierre CORREYEUR, Pierre COUPRIT, Cécile DUPONT, Raymond ESNAULT, Philippe GRANDIN, Gérard GRANDSIRE, Philippe JIDOUARD, Xavier LE MENAHES, Gilles MALLET, Clothilde MICHEL, Isabelle MOITEAUX, Jean-Louis PITEL, Jacques PRIGENT, Gérard RAMAGE (suppléant), Éric TOUZOT (suppléant), Jacques VIMONT.

Nombre de délégués en  
exercice :  
30

Absents : Patrick BELLANGER, Claudine BELLENGER, Daniel BERRIER, Jean-Marc BISSON, Karine BOURDELAS, Hubert CHRISTOPHE, Valérie CHESNEL, Jacques DROUIN, Claude FEROUELLE, Sylvain GAUDIN, Frédéric GODET, Hervé LASNE, Jean-Pierre LEROUX.

Nombre de délégués  
Présents :  
19

**Objet : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2022**

Nombre de suffrages  
exprimés :  
19

Monsieur le Président présente à l'assemblée le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2022.

Nombre de voix :  
Pour : 19  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Le conseil syndical approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'année 2022 établi par le SITCOM Région d'Argentan.

Ce rapport sera transmis pour diffusion aux Communautés de Communes adhérentes au SITCOM Région d'Argentan.

Acte rendu exécutoire  
après envoi en  
Sous-Préfecture le :

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme  
Le Président

Et publication ou  
notification du :

